

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Mention Animation Sociale / Spécialité Animateur

Niveau Baccalauréat (niveau 4)

Durée 12 mois

PRÉ-REQUIS

Le candidat qui postule au BPJEPS Animation sociale doit être titulaire :

- d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1, PSE, AFGSU, SST)
- d'attestations justifiant d'une expérience d'animateur professionnel d'une durée minimale de 200 heures OU d'une attestation d'un des diplômes dispensant d'attestation employeur.

